Renseignement public et sécurité nationale (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c8884a6b-a2fa-421a-92ef-d74d20668f80

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Deprau Alexis
Date de soutenance : 29-11-2017

Directeur(s) de thèse : Gohin Olivier

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit public
Classification : Droit

Mots-clés libres : Renseignement public, Sécurité nationale, Conseil national du renseignement, Contre-ingérence, Terrorisme, Techniques de recueil du renseignement, Code de la sécurité intérieure, Intérêts fondamentaux de la Nation
Mots-clés :

- Sécurité nationale - France
- Services de renseignements - France
- Lutte anti-terroriste
- Recherche de l'information - France

Résumé : Si les activités de renseignement public n'étaient pas encadrées, la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement a permis de créer un cadre juridique du renseignement, tout en mettant en avant la communauté du renseignement. Cet encadrement juridique des activités de renseignement s'exerce dans le but de faire face aux menaces à la sécurité nationale. Cet encadrement juridique est aussi une avancée qui a permis d'ériger le renseignement public comme une politique publique, nécessaire pour protéger les intérêts fondamentaux de la Nation, et a été complété par un contrôle concret de ces activités de renseignement.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2017PA020047
Type de ressource : Thèse